

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and US, daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE QUOTIDIEN

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

L'AFFAIRE MARTIN

Le jury de l'affaire Martin-Fournier a finalement adopté pour son verdict la formule suivante :

"Le jury rend son verdict de non coupable, mais il recommande que, vu qu'il n'est pas prouvé que M. Médéric Martin ait bénéficié personnellement au point de vue pécuniaire des erreurs commises, M. Fournier doit mentionner cela dans son journal."

La formule paraît un peu étrange, mais elle doit exactement traduire le sentiment des jurés. Il n'a pas été prouvé que M. Martin ait touché un sou, et les jurés ont cru juste que cela fut spécifiquement constaté ; mais, en face de l'état de choses révélé par la preuve, ils n'ont pas davantage pensé qu'il fut équitable d'envoyer en prison ou de condamner à l'amende le journaliste dont l'article avait déclenché l'enquête.

M. Martin disait, samedi, que les débats lui avaient révélé plus de choses qu'il n'en avait apprises dans toute sa vie. Ils auront édifié beaucoup d'autres que lui :

Pour ne parler que de l'un des cas concrets discutés au cours de cette semaine, jamais le coup de force par lequel on voulait imposer à la ville le projet Hébert n'est apparu dans une lumière aussi brutale, et aussi désastreuse, qu'à la suite du témoignage de MM. Lamarche et Cusson.

Il faut avoir entendu, après l'exposé de M. Lamarche, avocat et témoin de premier ordre, intelligent et désintéressé, la lecture du procès-verbal sténographique de M. Cusson, pour bien saisir l'odieux et le tragique de la scène.

Alors que l'un des commissaires — l'auteur même du projet qui liait la ville pour trente ans — était publiquement accusé d'avoir voulu trafiquer de son vote pour \$200,000 ; alors que tous les spectateurs avaient entre les mains la reproduction photographique de la lettre à lui attribuée ; alors que l'un des commissaires somnait, à tue-tête et à maintes reprises, ses collègues de prendre connaissance des pièces qu'un huissier venait de déposer sur la table, criant que c'était un ordre du tribunal leur enjoignant à tous de ne pas toucher à cette question, la majorité du bureau, non seulement ne prenait point connaissance des pièces, non seulement n'ajournait point la considération du projet, mais précipitait les débats et, par un tour de procédure, s'efforçait de supprimer toute discussion.

Le président du tribunal, qui fut témoin de bien des manœuvres parlementaires, déclarait hier qu'il n'avait jamais rien vu de pareil. Le fait est que l'aveu est invraisemblable, et l'on refuserait d'y croire si les détails n'en étaient garantis par d'irréfutables, et presque d'innombrables témoignages.

Au lendemain de ce coup de force, nous disions : L'accusation contre M. Hébert est à prouver, mais l'acte de la majorité est un scandale patent. A distance, il semble que cet acte paraisse pire encore.

L'un de nos confrères déclarait ce matin que le verdict du jury devrait disposer des ambitions municipales de M. Martin. Cela n'est pas probable. Le vraisemblable est plutôt qu'il cherchera à obtenir du corps électoral un nouveau témoignage de confiance.

M. Martin a ouvert sa campagne avec un cri simpliste : La question est de savoir si Médéric Martin est un honnête homme ou un voleur. Les électeurs, espérons-nous, jugeront qu'il est une troisième issue au problème.

Si M. Médéric Martin était un voleur — ce que nous ne croyons pas — sa place serait à Bordeaux ou à Saint-Vincent de Paul ; mais, de ce qu'il n'est pas un voleur, il n'en s'ensuit point que sa place soit à l'hôtel de ville. Autrement, cent cinquante ou deux cent mille citoyens — qui ne sont pas plus que lui des voleurs — pourraient aspirer à la mairie.

La vérité, c'est que M. Médéric Martin, pour honnête qu'il soit, est visiblement inférieur à la situation qu'il occupe et qu'il voudrait conserver. Nous l'avons indiqué dès son élection, et il n'était pas besoin pour cela d'être prophète. Les événements, en le mettant dans une plus vive lumière, en le chargeant de plus lourdes responsabilités, n'ont fait qu'accroître la preuve de son infériorité.

Le remède, c'est de le renvoyer avec les milliers de citoyens qui ne sont pas des voleurs, mais qui ne sont pas, pour cela non plus, aptes à diriger les affaires d'une ville de six cent mille âmes.

Dans l'intervalle, nous aurons eu une intéressante tranche d'enquête royale. La façon dont le président du tribunal a coupé à travers l'écheveau des pièces et des témoignages démontre que, s'il était chargé de diriger une grande enquête, nous aurions chance d'en apprendre de belles.

Omer HEROUX.

LA POLITIQUE EN RUSSIE

Les troubles intérieurs de la Russie, qui ont nécessité depuis quelques mois de fréquents remaniements ministériels à Petrograd, sont diversément interprétés à l'extérieur. Les amis de l'empire des tsars affectent d'y voir surtout l'effervescence de forces d'action impatientes de s'employer pour le salut du pays. D'autres y relèvent les prodromes d'une révolution beaucoup plus profonde et plus durable que celle dont fut suivie la guerre russo-japonaise.

Les causes sont les mêmes, les symptômes sont les mêmes, les hommes sont les mêmes, dit M. Curtis Brown en soutenant cette dernière opinion dans le "Boston Transcript". C'est le tsarisme, par lui-même bureaucratique, pour la plupart ; c'est la même bourgeoisie, avec les mêmes tendances, sous la direction de ses anciens chefs ; c'est le même bas peuple — le tiers — tiers-parti à la révolution. La seule différence se trouve dans le fait que la première révolution ne réclamait pas la victoire sur le Japon et que la seconde révolution exige l'écrasement de l'Allemagne ; que la première révolution n'a jamais eu aucune chance de succès et que la seconde devra fatalement triompher.

La prorogation de la Douma

D'après M. Curtis Brown, qui paraît bien connaître ce dont il parle, la révolution russe est le fruit des défaites militaires. Elle a commencé le jour où le tsar a résolu de prendre la place du grand-duc Nicolas à la tête des armées russes et de proroger la Douma, qui réclamait des réformes. Ce double coup d'Etat a déblayé l'arène politique et laissé le champ libre à l'antagonisme des trois partis en lutte.

L'un de ces partis est représenté par le tsar et la cour, par les grands généraux qui font partie des conseils du souverain, par l'ancien premier ministre, le vieux, l'honorable et rigide M. Goremykine, et par quelques autres bureaucrates industriels, entre autres M. Bark, ministre des finances, et M. Ruchloff, ministre des postes et télégraphes. Contre eux se dressent la Douma — toute la Douma qui compte et qui a une âme — affirme M. Brown. Sur 446 députés, les partis réformistes ou progressistes en réclament 300, partisans d'une réforme radicale, d'un bouleversement complet des institutions de la cour et de la bureaucratie. Ils prétendent que seule la révolution peut amener l'expulsion des Austro-Allemands et la régénération de la sainte Russie. Quant au peuple, il est révolutionnaire d'instinct, sans savoir ce qu'il veut. Il est plein de mépris pour la modération de la Douma, comme la Douma elle-même est remplie d'aiseur à l'égard de la cour et de la bureaucratie. Si ni la cour avec la bureaucratie, ni la Douma appuyée par les bourgeois ne réussissent à établir l'ordre et à ramener le calme dans l'empire, le peuple russe, la Russie noire se lèvera et balayera tout.

Ce tableau de la situation intérieure de la Russie est peut-être un peu noir. Il est difficile, toutefois, d'en souligner les exagérations, car les nouvelles qui nous parviennent sur ce qui se passe dans l'empire russe sont aussi rares que vagues. En tout cas, il est certain que, même pendant cette guerre qui met tant de choses, la Russie reste un monde à part. Les problèmes qui se posent dans ce vaste pays sont beaucoup plus compliqués qu'on ne le croirait au premier coup d'oeil, et il serait imprudent de juger les événements d'après ce qui se passe chez nous, ou dans les pays d'Europe dont les institutions nous sont mieux connues.

Ainsi, la Douma qui fut prorogée vers la mi-septembre ne ressemble que de très loin, par son recrutement, par son caractère, par son mode de fonctionnement, par son mode de représentation parlementaire d'un pays. Pour nous, toute fiction mise à part, un député est le représentant d'un petit morceau de territoire. Pour la loi russe, il est tantôt le représentant d'une très grande région ou d'une très grande ville, tantôt même le représentant d'une classe de citoyens. En vertu de la loi du 16 juin 1907, le collège électoral de chacun des gouvernements russes nomme d'abord un député de la classe des paysans, un député de la classe des propriétaires terriens et des électeurs des villes, et s'il y a lieu un député ouvrier ; c'est seulement le reste des sièges qui est attribué à des députés élus sans distinction de classes. En outre, le collège se compose aussi de représentants de diverses classes d'électeurs : il y a des députés paysans, des députés citadins nommés par les contribuables les plus imposés et d'autres nommés par les moins imposés. Il y a des propriétaires fonciers qui ont des droits électoraux complets et d'autres, moins riches, qui n'ont que des droits incomplets. Dire simplement de la Douma qu'elle est la représentation du pays, comme on le dirait de la Chambre des Communes en Angleterre ou de la nôtre, ce serait risquer bien des équivoques. On serait plus près de la vérité en disant qu'elle est la représentation par classes d'un pays.

Une assemblée ainsi recrutée ne peut guère être soupçonnée de sentiments subversifs. Si l'on s'en tenait aux étiquettes des partis, on constaterait qu'aux élections de 1912, d'où est sortie la Douma actuelle, la droite, les nationalistes et le centre réunis ont obtenu 185 sièges, au lieu de 150 qu'ils occupaient précédemment, tandis que les fractions plus libérales ou plus avancées, depuis les octobristes de gauche jusqu'aux socialistes, obtenaient ensemble 228 sièges, au lieu de 242. Le président actuel de la Douma fut pour la première fois porté à la tête présidentielle le 4 avril 1911, après que M. Goutchoukoff eût démissionné pour protester contre ce qu'on avait bien près d'appeler un coup d'Etat de M. Stolypine. L'élection de M. Rodzianko fut un échec pour les gauches, qui ne parvinrent à réunir sur le nom du prince Volkonsky que 123 voix contre 197.

Le simple bon sens nous l'enseigne. L'expérience aussi, l'épreuve en a été faite maintes fois. J'ai déjà raconté ici plusieurs fois, à propos de celui d'aujourd'hui, l'additionne aux autres et les fornic.

LES RÉFORMES PRÉCONISÉES

"Créez pour raffermir l'Etat russe, disait l'empereur Nicolas II en promulguant de son propre mouvement la loi électorale de 1907, la Douma d'empire doit être russe d'esprit."

C'est bien ainsi que la Douma s'est montrée dans les circonstances difficiles qu'elle a traversées récemment. Les réformes mêmes qu'elle voudrait réaliser, elle prétend en trouver la raison dans les besoins de la défense nationale. La majorité de ses membres soutient que, sans un gouvernement qui ait la confiance du pays, il est impossible de continuer la guerre contre l'Allemagne. C'est le principe de la responsabilité ministérielle qu'elle voudrait faire reconnaître. Elle veut cependant, comme l'empereur lui-même, la lutte à outrance contre l'ennemi.

Mais Nicolas II n'est pas d'avis que ce soit le temps d'entreprendre des réformes politiques et sociales. A la première réunion du Comité de la défense nationale, il a déclaré catégoriquement au président Rodzianko que la seule chose qui importe maintenant, c'est de battre l'ennemi.

Comme la Douma insistait, comme plusieurs municipalités de grandes villes avaient adopté des résolutions affirmant que la guerre était incompatible avec des réformes radicales, le tsar répondit en prorogant la Douma.

Consentant de sa grave responsabilité devant la nation, la Douma, bien que la majorité des ses membres eût préféré continuer à siéger, a montré la plus grande possession de soi-même, au milieu de l'émotion produite par l'ajournement. Elle a donné à la population le plus bel exemple d'esprit patriotique en accueillant le décret de prorogation avec un calme complet et faisant tout son possible pour prévenir une tension durable dans l'intérêt de la paix intérieure et du progrès de l'équipement de l'armée.

Uldéric TREMBLAY.

CONTRE LES METHODES BOCHES

Je viens de recevoir la lettre suivante : "Pour votre renseignement, je vous envoie, aujourd'hui, trois lettres que j'écris à nos fournisseurs — ou plutôt à nos fournisseurs de mon bourgeois puisque je ne suis que commis avec charge de la conduite des affaires."

"Il y a bientôt deux ans que j'ai adopté cette ligne de conduite envers nos fournisseurs anglais. Sur mon quatre ou cinq seulement ne se sont pas rendus, mais dans le cas de mon bourgeois avec charge de la conduite des affaires, j'ai pu continuer la propagande sur ce terrain particulier, en voyant que le mouvement se généralise."

"La seconde raison, afin qu'après avoir pris connaissance de la teneur de mes lettres vous me fussiez les suggestions que vous croyez à propos. Vous remarquerez toutefois que la teneur de mes lettres s'éloigne un peu d'un plaidoyer en faveur du français ; mais serait-il à propos qu'elles auraient cette forme ?"

"J'ai une demande à vous faire, si vous estimez répondre à cette lettre. Les marchands canadiens-français dans leur correspondance avec leurs fournisseurs canadiens-anglais, disposent d'une influence à nul autre comparable ; dans le cas où il n'y aurait que la question d'intérêt en cause, les fournisseurs anglais refusent et refuseront rarement d'accéder à notre demande. "Or si un seul marchand a pu forcer la main en faveur du français à cinquante-cinq maisons anglaises sur soixante, que serait-ce alors si dix ou vingt agissaient ensemble vis-à-vis de ces fournisseurs à six cents maisons. "Harcelés de tous côtés, préoccupés de garder leurs clients, effrayés par le danger de les perdre en refusant leurs demandes, les maisons anglaises seraient obligées de généraliser l'emploi du français dans leurs lettres, factures, imprimés, etc. "D'autres, sur des terrains différents, poursuivent la lutte, mais les marchands de détail et même de gros, ont une influence dont ils ne servent pas assez. Est-ce que votre journal n'est pas tout désigné pour remuer cette idée et y revenir en temps voulu ?"

J'ai cru qu'il était utile de répondre publiquement à ce brave canadien-français. D'autres, dont la situation est la même, pourront profiter de son exemple et des remarques qu'il suscite. En effet — et je réponds à cette lettre en commençant par la dernière question — les marchands de notre nationalité ont entre les mains, pour la cause du français, une arme des plus puissantes, celle que possède tout bon client dans ses relations avec ses fournisseurs.

Georges PELLETIER.

BILLET DU SOIR.

UN ANGLAIS BILINGUE ?

Je sais un commis-voageur qui, il y a deux ans, n'avait nullement l'humour voyageur lorsque ses patrons l'envoyèrent à notre Saint-Jean du Québec. Et pour cause...

Pourquoi non, je n'aimerais pas le silence prudent de Conrart ; je dirai pourvu que ça fera tant plaisir à nos tout-petits de l'antiarrière Bochie. Au cours de ses remarques sur le livre que vient de publier M. J. Gastell Hopkins, "French Canada", la Pall Mall Gazette, de Londres, écrit ces jours derniers :

"Les Canadiens-français semblent posséder ce talent qu'ont les Juifs de déifier toute assimilation ; partout où ils vont, ils conservent leurs coutumes, leurs traditions, leur langue et leur religion."

Or, dans Saint-Jean, il y a un quincailleur — il peut y en avoir plusieurs mais celui dont je veux parler doit être malheureusement unique en son genre — un quincailleur qui prétend que non seulement les Canadiens-français semblent mais qu'ils doivent tous être des Juifs lorsqu'il s'agit de conserver ce que leur ont légué leurs ancêtres ; ils savent que ce culte est la marque des peuples qui ne veulent pas mourir.

Il y a deux ans venait du grand Londres canadien chez... mais je blesserais sa modestie — un commis-voageur dans la quincailleurie. Il y avait déjà plusieurs fois que cette unité de la race supérieure lui demandait des commandes pour sa maison ; toujours il revenait bredouille. Un matin d'octobre 1913, bien résolu cette fois à savoir pourquoi il n'avait pas de préférence ses concurrents canadiens-français, il l'apostropha de but en blanc :

— Say, M... will you tell me why you're so sparing of your orders to my firm ? La réponse, toute prête, partit comme une flèche de la bouche du quincailleur :

— Allez vous promener quelques mois au coeur du Canada français et, lorsque vous voudrez bien parler ma langue, vous reviendrez me voir. Il est revenu ; depuis plusieurs semaines, grâce à son indécrottable supériorité de commis-voageur bilingue, il prend ses plus fortes commandes chez son vieux quincailleur de Saint-Jean.

Pierre Homier, vous avez raison ; exigez et l'on vous donnera. Jean SANTERRE.

M. GIROUX

La majorité du conseil a bien fait d'écartier M. Giroux de la succession Hébert, au bureau des commissaires.

La situation de M. Giroux n'a pas encore été tirée au net, et d'ici là, il ne doit pas occuper de nouveau poste municipal, surtout un poste de cette importance. Au surplus, il paraît excellent qu'un homme de l'extérieur, et réellement compétent, remplace la vacance créée par la démission de M. Hébert. C'est l'avis de quelques échevins, — et il semble qu'ils aient raison.

M. ALPHONSE DESJARDINS

M. Alphonse Desjardins donnera ce soir, devant les élèves du collège St-Marie, rue Bleury, une conférence sur son oeuvre économique. Les personnes du dehors qui s'intéressent à l'oeuvre sont cordialement invitées à cette réunion qui commencera à huit heures.

LE PROBLEME DE L'IMMIGRÉ A LA CAMPAGNE

La présence, en grand nombre, d'immigrés dans nos cités et nos villes a compliqué sur plus d'un point le problème municipal. Mais, dans certaines parties du pays, l'afflux d'immigrés dans les districts ruraux crée un état de choses tout aussi complexe et tout aussi difficile à résoudre, davantage, peut-être, vu l'étendue des campagnes où se groupent les immigrés qui se distinguent aux travaux de la terre.

M. Woodsworth, de la Canadian Welfare League, examinait ce problème et différents de ses aspects, dans sa dernière conférence à l'université McGill. Il a parcouru plusieurs régions d'immigrés, il les a étudiés dans leur nouvelle patrie et, sur maints points, il a constaté la difficulté que présente leur établissement dans des parties neuves du pays.

C'est surtout dans l'Ouest que l'on peut se faire une idée de l'ampleur du problème des immigrés ruraux. Dans cette partie du pays, en effet, il y a de 65 à 80 pour cent des étrangers qui nous arrivaient chaque semaine, de 1897 à 1914. Rien que dans les quatre provinces de l'Ouest, il y a plus de 132,000 immigrés âgés d'au moins 21 ans et dont le Canada doit faire de ses citoyens, s'il veut qu'ils lui soient utiles.

Ces gens sont de races, de croyances et de langues différentes. Ils ont des coutumes dissimilables, et leur juxtaposition fait surgir chaque semaine des problèmes auxquels il faut donner une solution nouvelle. Quelle force les unira, les décidera à devenir des Canadiens dans toute l'acceptation du mot ? La religion ? Ils n'ont pas la même. La nationalité ? Ils appartiennent souvent à des races hostiles les uns envers les autres, ont-ils les mêmes aspirations, ne le sait-on pas ? On ne le sait encore.

gration, dans les campagnes de l'Ouest. — L'est, qui a moins d'immigrés, ne connaît pas les véritables conditions de l'Ouest, ou elles sont générales, peut-on dire, — M. Woodsworth, l'autre soir, donnait les détails d'une enquête qu'il fit dans une région des nouvelles provinces. Il y avait, sur ce territoire de peu d'étendue des Polonais, des Anglais, des Canadiens, des Islandais, des Danois, des Allemands, des Américains, des Juifs, des Roumains, des Russes, des Écossais, des Grecs, des Norvégiens, des Suédois, des Bohémiens et des Bukoviens, — soit seize nationalités distinctes, appartenant à cinq ou six différentes sectes religieuses. S'imagine-t-on la situation scolaire que cela crée, entre autres questions que pose la présence de tant de groupes différents sur un tel territoire ?

Comment assimiler quelque peu, et sagement, ces gens, comment leur donner un idéal commun ? A cela, M. Woodsworth répond que "le problème rural, dans l'Ouest, est encore plus difficile, parfois, que le problème étranger dans les villes". Il n'y a pas d'influence assimilatrice, pas de cercles sociaux, pas de lieux de réunions communes, rien de tout cela.

Au point de vue économique, ces gens, qui n'ont rien pour les unir, ignorent la valeur de la coopération sans laquelle ils ne peuvent faire grand-chose, et végètent, à la merci de dix ou quinze facteurs qui militent entre eux, ils dépendent totalement des chemins de fer et des fabricants, dans maints cas, et ils n'ont pas encore, par exemple, saisi l'importance d'un mouvement comme celui des Grain-Growers, qui sont la plus forte coopérative agricole canadienne, et eux, peuvent retirer de leur situation des avantages qui échappent à l'immigré rural isolé.

Au point de vue social, ces nouveaux venus n'ont aucune distraction, aucun amusement, ils sont loin de leurs voisins et en seraient-ils près qu'ils ne parlent pas la même langue, n'ont pas les mêmes coutumes et les mêmes aspirations, et pourtant ne sympathisant pas, ne sauraient se visiter.

Pour bien faire saisir les multiples aspects du problème de l'immigré, dans toute l'acceptation du mot ? La religion ? Ils n'ont pas la même. La nationalité ? Ils appartiennent souvent à des races hostiles les uns envers les autres, ont-ils les mêmes aspirations, ne le sait-on pas ? On ne le sait encore.

de certains insectes, plantes, etc. C'est que notre science est bornée, et bien des choses sont aujourd'hui reconnues utiles, que les anciens trouvaient absolument superflues et sans but quelconque dans l'ordre de la nature. On peut donc affirmer qu'un ordre magnifique et général régnait dans l'univers. Cet ordre peut se définir : "La disposition des moyens adoptés pour obtenir un but déterminé par l'enchaînement des causes finales."

Quelle est la cause de l'ordre ? Est-ce le hasard ? Impossible, puis-je le dire. Serait-ce l'arbitraire, alors, comme l'ont affirmé des théoriciens fantaisistes, la nature, ou "l'âme de la nature" ? Mais que sont alors, cette nature, et cette âme de la nature, entendues dans ce sens ?

Le conférencier cite à ce sujet certaines affirmations du philosophe Haeckel, qui eût bien voulu restreindre Dieu hors de la nature et en dehors, mais se déclare forcé de le placer plutôt "en dedans" de l'univers, et ne peut s'empêcher d'admettre, en tout cas, qu'une intelligence gouverne le monde. Admettons même, si l'on veut la théorie de l'évolution, qui est très ingénieuse ; mais il faut toujours que la dite évolution ait originé quelque part, et de quelque façon !

Les causes finales ne peuvent être ordonnées que par l'intelligence. Ainsi, pour créer l'oeil, il fallait "prévoir" la vision, cause finale. Le hasard peut faire des assemblages, mais l'intelligence seule peut ordonner des causes en vue d'une fin, d'un but à atteindre.

Dans ces citations de savants illustres comme Newton, Linné, Laplace, Henri Fabre, Pasteur et quantité d'autres, viennent corroborer la thèse de Dieu créateur. L'heure écoulée l'a malheureusement forcé de courter pour cette fois, mais elle sera complétée la semaine prochaine. Malgré la répulsion dont le rév. Père fait preuve à l'endroit des effets d'éloquence et des succès oratoires, il n'a pu empêcher hier son auditoire reconnaissant de l'applaudir spontanément, à deux ou trois reprises.

BLOC - NOTES

Les recettes du "Pacifique Canadien", il y a deux semaines, étaient de \$1,200,000 plus fortes que pendant la semaine correspondante, il y a un an.

C'est dire que les affaires reprennent leur assiette normale, peu à peu, dans certains domaines, et si, par exemple, le "Grand-Tronc-Pacifique" et le "Nord-Canadien" souffrent tant de la situation actuelle, la guerre n'en est pas aussi responsable que l'imprévoyance de nos gouvernements, qui ont laissé se construire deux transcontinentaux et les ont aidés de toutes manières à se développer, quand il y avait tout juste de la place pour un autre, dans l'Ouest.

Dans un livre récent, Nord-América und Deutschland, "Etats-Unis et Allemagne", professeur de l'Université de Berlin, explique aux Allemands qu'ils doivent avoir de plus profond dédain pour l'opinion américaine. Et il donne entre autres raisons de ce conseil, le fait que, dit-il, d'après un de ses correspondants américains, une large partie de la population américaine est méprise d'Indiens.

Le docteur professeur commente ce "reçu" semblable à celle de tel académicien de France à qui l'on fit voir des trappeurs, des fils de trappeurs et des Peaux-Rouges dans le camp canadien, en France.

Il y a une quinzaine de jours, la république noire d'Haïti signifiait aux Etats-Unis son acceptation d'un traité avec Washington qui équivalait presque à un traité de protectorat par la république américaine sur le turbulent Haïti. Le Post, de New-York, exprime l'espoir que la diplomatie américaine se servira de noirs cultivés du pays voisin pour apprendre à ceux de l'Haïti des leçons de citoyenneté et de bonne conduite.

Les Etats-Unis trouveront peut-être un jour des avantages, à la présence des noirs chez eux, qui compenseront en quelque sorte une partie des difficultés auxquelles nous leur laissons la question noire du Sud.

Le Droit note qu'à Sturgeon Falls, Ontario, deux maisons d'affaires de Toronto sollicitaient récemment les faveurs d'un magasin canadien-français important. Toutes deux recurent des demandes de catalogues français ou bilingues, de ce magasin on leur dit patriotique. L'un des catalogues américains se servira de noirs cultivés du pays voisin pour apprendre à ceux de l'Haïti des leçons de citoyenneté et de bonne conduite.

Un correspondant de Westmont se plaint à la Gazette que la garde civique de cette ville, établie avec tant d'enthousiasme au début de la guerre, est diminuée de moitié, et qu'elle s'en va tranquillement. Encore une manifestation enthousiaste de patriotisme voyant qu'il s'en va, à mesure que l'hiver s'en vient !

G. P.

AUX ASSISES

CONFERENCE

CHOSSES MUNICIPALES

M. FOURNIER ACQUITTE

Les jurés prononcent un verdict de "non coupable" mais recommandent au directeur de l'Action de publier dans son journal que le maire Martin n'a pas bénéficié pécuniairement de ses erreurs...

Le procès Martin-Fournier, qui durait depuis plus d'une semaine, s'est terminé hier soir par un verdict d'acquiescement. Le jury a toutefois cru bon d'ajouter une recommandation au prévenu...

Une manifestation sympathique, vite réprimée par le président du tribunal, marqua cette décision. Me Bercevitch demanda aussi à ce que tous les frais de la cause fussent supportés par la municipalité...

Le maire est retourné chez lui aussitôt après le prononcé du verdict. Il a déclaré plus tard aux journalistes : "Je suis satisfait, puisque l'on a déclaré que je suis un honnête homme et non un voleur."

LE REQUISITOIRE
A trois heures et demie, Me Lafortune commença son réquisitoire. Durant deux longues heures il tenta de justifier le bien-fondé de l'accusation portée contre M. Fournier...

DISCOURS DU JUGE
A 5 heures 45, le juge Pelletier remonte sur le banc. Il fait un résumé clair et sobre des faits de la cause. Il félicite d'abord les jurés du soin et de l'attention avec lesquels ils ont écouté la preuve...

LA SOLVABILITE DE L'AZTEC
On a voulu faire de M. Slade le sauveur de Montréal. Slade n'était que l'intermédiaire d'une compagnie à New-York. C'était un courtier en asphalte...

LE CONTRAT DE L'AZTEC
Le débat a été limité à la Warner-Quinlan et à l'Aztec. Il faudrait élargir ce cadre. On a constamment négligé de parler du troisième soumissionnaire, John Baker...

LES RAISONS DU MAIRE
Le maire a déclaré que des sommes considérables ont été dépensées depuis 10 ans. C'est là un joli certificat pour l'administration de ses prédécesseurs depuis 9 ans et la sienne depuis un an...

UNE FAMILLE HEUREUSE
Un journal a accusé un des commissaires d'avoir offert son vote pour \$200. Le maire n'a pas confié à McDonald, Ainsy dit que le maire est un bandit...

LE MOT "CIGARIER"
Le juge relève ici en passant le mot "cigariér" dont Me Lafortune avait fait grand cas dans son réquisitoire. Il déclare que les avocats de la défense n'ont jamais eu l'intention d'injurier le maire Martin...

LE RAPPORT EST RENVOYE
Le rapport des commissaires, recommandant l'achat de la propriété de la Montreal City Land pour l'ouverture de certaines rues, dans le quartier Mercier, a été hier l'objet d'une vive discussion...

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

IMPRESSIONS DU JAPON

TEL EST LE SUJET TRAITÉ HIER SOIR PAR M. RODOLPHE LEMIEUX AU NOMAD'S CLUB.

De la conférence donnée hier soir, par M. Rodolphe Lemieux, au Nomad's Club, sur ses "Souvenirs et impressions du Japon"...

Il est évident que, lorsque les termes de la paix seront discutés, le Japon sera au nombre des puissances qui les discuteront. C'est de 1894 que date l'entrée du Japon dans le concert des nations.

Troisième raison du maire — M. Brunet était derrière la Warner-Quinlan et il avait déjà vendu de l'asphalte trop cher à la ville. S'il était vrai que Brunet était avec la Warner-Quinlan, c'était le bon temps pour la ville de se reprendre à ses dépens.

Puis pourquoi a-t-on proposé plus tard à la Warner-Quinlan de partager ses profits avec l'Aztec ? Quand on est contre les combinaisons, on n'en propose pas soi-même.

On a dit en faveur de l'Aztec qu'elle allait établir une raffinerie à Montréal si elle obtenait le contrat de 10 ans ; mais la compagnie Warner-Quinlan, dans une lettre datée de 7 jours avant le 4 juin, offrait de construire une raffinerie d'une capacité de 50,000 tonnes par année, pour une période de dix ans à partir de 1915.

On a invité l'Aztec à baisser ses prix, on ne l'a pas fait pour les autres. On a dit encore que le contrat de l'Aztec permettrait de se mettre à l'ouvrage plus tôt et de donner de la besogne aux ouvriers et ainsi on a fait perdre à la ville du 4 juin au 13 août le meilleur temps pour les travaux.

Le contrat a été accordé illégalement à l'Aztec, puis on lui a proposé de tout annuler.

LA SOLVABILITE DE L'AZTEC
On a voulu faire de M. Slade le sauveur de Montréal. Slade n'était que l'intermédiaire d'une compagnie à New-York. C'était un courtier en asphalte. En signant le contrat de l'asphalte à la Warner-Quinlan, on a voté par partie des contrats de \$2,500 à l'Aztec. Et cela parce que la charte défendait de donner des contrats de plus de \$2,500 sans demander des soumissions. C'est agir en marge du code.

Toutes les raisons que l'on pouvait avoir contre la Warner-Quinlan s'appliquent à l'Aztec, mais il y a pire. On a tenté de tromper le conseil municipal de Montréal pour arriver au but. Je ne dis pas cela à la légère, je le dis à regret, parce que c'est mon devoir. Dans le rapport fait en faveur de l'Aztec au conseil, on dit que cette compagnie va établir une raffinerie dans les 60 jours. C'est une chose impossible. On omet de dire que la Warner-Quinlan a fait la même proposition. On omet aussi la condamnation faite par l'ingénieur Mercier. Le bureau des commissaires devait dire toute la vérité.

La compagnie Aztec disait être ou était une compagnie solvable. Il y a cependant une lettre de M. Slade consentant à ce que l'on retire \$24.5 sur chaque tonne d'asphalte vendue à la ville jusqu'à ce que la garantie de \$50,000 soit payée. J'ai fait le calcul. Cela aurait pris six ans et demi. Il y a plus encore. La compagnie Aztec avait soumissionné à \$16.45, si l'on retient \$2.45, cela ne fait plus que \$14.00, soit 27 sous de moins que la compagnie Baker, que l'on a rejetée.

A-t-on fait cela sciemment ou inconsciemment ? Si on l'a fait sciemment, je n'insiste pas. Si on l'a fait inconsciemment, je n'ai pas de compliments à leur faire.

Chose certaine, la loi a été violée. Le maire a voulu avoir raison contre tout le monde, contre Mes Laurendeau et Lamarche, contre M. Mercier.

LE JUGE PASSE EN SUITE à l'affaire de la rue Drolet, qu'il qualifie, à la suite du maire, de "marché désastreux pour la ville". Le maire a dit que c'était une accusation était portée par écrit, il s'empresait d'y répondre.

UNE FAMILLE HEUREUSE
Un journal a accusé un des commissaires d'avoir offert son vote pour \$200. Le maire n'a pas confié à McDonald, Ainsy dit que le maire est un bandit. Ce n'est pas une famille heureuse. L'affaire de la rue Drolet est inqualifiable. Il ne faut pas s'étonner qu'un journaliste ait protesté.

LA FRANCHISE DES TRAMWAYS
Le juge dit qu'il n'y a rien de pareil au monde, que la façon dont on a passé la franchise des tramways. Un commissaire est accusé d'avoir vendu son vote pour \$200,000 dont la moitié payable après son vote. C'est lui qui propose l'adoption de la mesure, c'est inconcevable. Le juge déclare ne pas avoir aimé la façon dont le maire a rendu témoignage dans cette affaire.

LE MOT "CIGARIER"
Le juge relève ici en passant le mot "cigariér" dont Me Lafortune avait fait grand cas dans son réquisitoire. Il déclare que les avocats de la défense n'ont jamais eu l'intention d'injurier le maire Martin, mais de faire remarquer qu'un fabricant de cigares n'avait aucune compétence spéciale en matière d'asphalte.

LE RAPPORT EST RENVOYE
Le rapport des commissaires, recommandant l'achat de la propriété de la Montreal City Land pour l'ouverture de certaines rues, dans le quartier Mercier, a été hier l'objet d'une vive discussion. M. L.-A. Lapointe a violemment attaqué le rapport qui était proposé à l'adoption du conseil par MM. Larivière et Bastien, et qui a été finalement retourné au comité chargé de l'étudier, avec demande de l'étudier de nouveau.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

M. N. GIROUX EST BATTU

L'ECHÉVIN DE S.-JACQUES RESTE SEUL SUR LES RANGS SE VOIT REFUSER LE POSTE DE COMMISSAIRE PAR UN VOTE DE 22 A 5.

Le conseil municipal a rejeté hier, par un vote significatif, la candidature de M. l'échevin Giroux au poste laissé vacant par la démission de M. le commissaire E.-N. Hébert. La motion Thérien-Chartrand proposant sa nomination a été perdue par un vote de 5 contre 22.

M. Turcot, le concurrent le plus sérieux de M. Giroux s'était retiré de sorte que la tournure prise par le vote a été une surprise pour le public — plus nombreux encore et plus attentif s'il se peut qu'à la dernière séance — car on s'attendait à ce que les partisans de M. Turcot se ralliasent à M. Giroux. M. Dougall McDonald, le doyen du conseil, a prononcé un réquisitoire pathétique, qui croit-on, n'a pas été sans effet sur le verdict du conseil.

LE DEBAT
Avant que le conseil soit saisi d'aucune motion, M. Ménard demande à un ou deux des candidats de se retirer afin d'éviter aux conseillers l'ennui de voter contre un collègue. M. Ménard ne mentionne pas de nom, mais il est évident qu'il veut que M. Turcot se retire.

Ce dernier après un moment de silence qui suit le discours de M. Ménard, se lève. Il est dès lors certain qu'il doit s'effacer. Il n'est pas long à l'annoncer. Son effacement n'est que temporaire, dit-il. Il a raison de croire qu'il serait élu s'il restait sur les rangs. Il y sera, cette fois, sérieux comme un anis d'ovari, car il est convaincu que le Nord de Montréal doit être représenté au bureau des commissaires. Aujourd'hui, il ne veut pas s'exposer à une défaite, car depuis quinze ans qu'il est dans la vie publique, il n'en a pas connu une seule.

A peine s'est-il rassis au milieu d'une émotion visible, M. Thérien propose, appuyé par M. Chartrand que M. Giroux soit nommé à la place de M. E. N. Hébert, commissaire de la ville de Montréal. On entend des cris de "vote", "vote". Mais M. l'échevin Dubeau qui est au fauteuil apaise les écriers et donne la parole à l'échevin McDonald qui la réclame.

M. Dougall McDonald a voté en plusieurs circonstances, en faveur de M. Giroux, notamment lors de son élection au bureau de la commission scolaire catholique, comme représentant du conseil. Il voulait alors que M. Giroux fût en état de justifier les accusations portées contre lui. "Je n'ai que de l'estime pour M. Giroux comme citoyen privé, dit-il, mais je déclare ici que nous ne devons pas braver cette force aveugle et terrible de l'opinion publique, et n'être qu'un homme qui est au-dessus de tout soupçon. Je suis vieux, je n'ai plus que quelques années à vivre, je suis votre doyen à tous et voilà le conseil que je vous donne. De graves accusations sont portées contre M. Giroux. Je vous le demande, a-t-il rien fait pour les effacer?"

M. Giroux ne fait pas de réponse directe au doyen du conseil. Il en aurait eu, dit-il et n'en serait pas embarrassé, mais il a décidé de ne pas prononcer de discours. Il tient seulement à déclarer au conseil qu'il a toujours fait son devoir. Comme M. Boyd lui a demandé si en cas où il serait élu, il démissionnerait comme échevin, il répond qu'il est disposé à se conformer aux lois du pays.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

LE VOTE
M. Dubeau met alors aux voix, la nomination de M. Giroux, qui est battue par le vote suivant : contre : les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, MacDonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houli, Rubenstein, Waldon, Hushion, Dubeau, Elie, Denis, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne — 22. Pour : MM. les échevins Mayrand, Vandale, Longanger, Thérien, Chartrand — 5.

CARTES PROFESSIONNELLES
AVOCATS
Caser postal 356. — Adresse télégraphique. "Nahac, Montréal".

DOCTEURS
Diplômé en hygiène Pub.
Dr. J.-N. CHAUSSÉ
SPECIALITE VOIES URINAIRES, MALADIES DE LA VESSIE.

DOCTEUR A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris, "diplôme des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis, (En face du carré Saint-Joseph).

ROMUALD ROY
AVOCAT
83, Craig Ouest. — Chambre 525
Tél. Main 566. MONTREAL.
Tél. Main 3264. S.-Louis 4207.

HERVE ROCH, B. A., L. L. L.
AVOCAT
Société légal 61, rue S.-Gabriel, Baril et Roch. Montréal.

CAMILLE TESSIER
AVOCAT ET PROCUREUR
97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.
MAIN 8728. ROCKLAND 931.

ANATOLE VANIER, B. A. LL. B.
AVOCAT
Résidence : 180 Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B. A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 74.
Tél. Main 2422.

BELANGER et BELANGER, (Léonard et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70 rue Rachel Est, Montréal
RESIDENCE, MONTREAL-EST.
Tél. Pointe-aux-Trembles 29.

J. EMERY CODERRE
NOTAIRE
Etude, 90 rue Saint-Jacques.
EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1323.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

LE SIROP DESAUTELES
arrête la toux en une heure
La meilleure préparation pharmaceutique pour toutes affections des poumons, des bronches et des voies respiratoires.

J. D. Camirand, Limité
Grand choix de Bijouterie, argenterie et verre taillé, Horloges et bijoux genres d'art de fantaisie.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 21068. — Vincent Chouquette, du même lieu, défendeur. Le 2me jour de décembre 1915 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763 rue Lebrun, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en vaches, poulx, etc. Conditions : argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 2200. — Eugène Duval, demandeur, vs. Emile Aquillard, défendeur. Le 2me jour de décembre 1915 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2804 rue Aiguillon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. PIERRE BIEN-JONETTI, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 4184. — Geo. C. Derome, des cité et district de Montréal, demandeur, vs. H. Gombourg, des mêmes lieux, défendeur. Le 2me jour de décembre 1915 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 10 rue Cathcart, chambre 47 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en pupitre. Conditions : argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S.

Lapointe a vivement saisi cette offre, à condition que le rapport soit renvoyé au comité. M. Lapointe avait déjà été payé pour les améliorations qu'elle réclamait de la ville par la cotisation qu'elle avait imposée à ceux à qui elle avait vendu ses terrains. C'est pour prouver la fausseté de cette allévation que M. Larivière offrait de se présenter de nouveau devant l'électoral.

DOMINION COAL COMPANY
DOMINION et SPRINGHILL
BUREAU GENERAL DES VENTES
112 rue Saint-Jacques. Montréal

HOTEL
VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

HOMME
On demande un homme marié n'ayant pas d'enfants. S'adresser avec références au Rév. D. D. Bélanger, prêtre, Fournierville, Ont.

JEUNE HOMME
On demande un jeune homme comme collecteur et solliciteur. Devra être recommandé. S'adresser entre 6.30 et 8 heures p. m. 1445 Papi-neau.

ON DEMANDE
On demande : des ajusteurs d'engins maritimes, préparateurs de chantiers maritimes, polisseurs, ouvriers perforateurs, calffs, riveurs à main et à la machine. Pour plus de douze mois d'ouvrage. Adresser en mentionnant expérience, la Collingwood Shipbuilding Company, Limited, Collingwood, Ontario.

POSITION DEMANDEE
Jeune homme de 19 ans, originaire de la campagne, ayant quelques années d'expérience dans le commerce, à la ville, demande position à la campagne, chez un marchand ou un cultivateur. Salaire modéré avec pension. Ecrire à Casier 25, "Le Devoir".

POSITION DEMANDEE
Personne française, 47 ans, très honorable, désire place de gouvernant pour une ou deux personnes aussi très respectables. Ecrire casier 16 Le "Devoir".

EMPLOI DEMANDE
MAITRE DE CHAPELLE
d'expérience, connaissant le chant de l'eslime et pouvant fournir d'excellentes recommandations, accepterait poste à la ville ou dans la banlieue. (Disponibles les dimanches et fêtes seulement). Ecrire à casier 36 le "Devoir".

À LOUER
A LOUER
Une grande maison et serre chauffée de 100 pieds par 50, avec 5 arpent de terre, village S.-Jérôme, louera à bon marché. S'adresser à Gunn et Langlois, 105, St.-Paul Est.

À LOUER
Logements dans tous les quartiers de Montréal.
J. E. GRAVEL
Tél. S.-Louis 2528. 2165 Waverley.

AUTOMOBILES A LOUER
Au Garage Laurier, Limitée
375 Est, rue Ontario, entre S.-Hubert et S.-Denis, plusieurs Autos de tourisme ainsi que Limousines. Téléphone Est 2480.

A VENDRE
VIEUX LIVRES RARES A VENDRE
L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

DIVERS
OEUFES ET VOLAILLES
Nous avons ce qu'il vous faut en races de volailles strictement pures. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures des races les plus avantageusement connues au pays. Poules, coqs, canards, oies, dindes, pintades, tourterelles. Extra bargain pour novembre. Deux cannes, un jars Toulouse de choix, \$7.50. Trio canards, coureurs indiens, \$6.00. Cent poules Leghorn blanches et fauves. Ecrivez pour renseignements. La Ferme Avicole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

SERRURES
Cleps, serrures. Spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanginet

STAR BOARDING HOUSE
CHAMBRE ET PENSION, \$5.00 par semaine. Repas tous les jours à 20c. Attention spéciale aux voyageurs. N. PRESSEAU, Prop., 8-10, RUE S.-ANTOINE.

CARTES D'AFFAIRES
RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Système de successions. Téléphone Bell Main 3869. Scrite 45-46-47. 55 Saint-François-Xavier, Montréal.

FRANCE ET BELGIQUE

DES COMBATS D'ARTILLERIE

LES ARMEES FRANCAISES ET ANGLAISES BOMBARDENT AVEC SUCCES LES RETRANCHEMENTS ENNEMIS EN ARTOIS, ARGONNE ET AU NORD DE LOOS.

Londres, 23 — Le communiqué officiel anglais suivant est publié hier soir :

"Notre artillerie a, au cours des quatre derniers jours, opéré un bombardement contre plusieurs sections de la ligne ennemie avec un grand effet. L'artillerie de l'ennemi a déployé de l'activité au nord de Loos, à l'est d'Armentières, et à l'est d'Ypres.

"Un aéroplane allemand a atterri en dedans de nos lignes, à l'est-ouest d'Ypres, le 19 novembre. Le pilote et l'observateur, qui ont déclaré avoir perdu leur route, furent faits prisonniers. La machine n'a pas été endommagée.

"Les déclarations contenues dans le rapport allemand du 21 courant, relativement à notre front, sont incorrectes dans tous les détails. Le bulletin dit qu'une grosse mine a explosé avec succès dans notre position, sur le chemin de fer Ypres-Sommenbeke. La mine en question a fait explosion bien en avant de nos tranchées. Elle n'a causé aucun dommage et aucune perte de vie, et nous avons occupé le sol de chaque côté du cratère.

"L'ennemi a effectué des raids aériens sur Poperinghe, le 18 et le 20 novembre. Aucun dommage n'a été fait au chemin de fer ou aux édifices, lors du premier raid. Deux soldats ont été blessés et quatre vaches ont été tuées. Dans le second raid, une bombe a causé la mort de huit hommes.

Paris, 23 — Le communiqué officiel suivant a été publié par le ministère de la guerre hier soir :

"En Artois et en Champagne, une activité continue a été déployée par les deux artilleries. En Argonne, le combat de mines se poursuit à notre avantage. En Alsace, une canonnade quelque peu violente a eu lieu à Hartmanns-Willerskopf et sur le plateau d'Ythoff."

Le bulletin belge dit : "Le temps est nuageux et il y a une légère activité de la part de l'artillerie devant notre front."

LES COURS DE M. L'ABBE CHARTIER

LE DISTINGUE PROFESSEUR DE LAVAL ETUDE, HIER SOIR, "CINNA", DE CORNELLE.

Hier soir, à l'Université Laval, monsieur l'abbé Emile Chartier a continué son cours de littérature par la critique de la tragédie "Cinna" de Cornélie. Le conférencier s'est placé au point de vue de la dialectique et de l'argumentation. Tout d'abord il expose la situation des trois personnages principaux de la pièce: Auguste, Cinna et Maxime.

Il s'agit d'un cas de conscience politique: l'empereur Auguste doit-il garder le pouvoir ou abdiquer? Si l'empereur abdique, Rome demeurera-t-elle une monarchie ou bien deviendra-t-elle une république?

Dans les deux cas, la scène est on ne peut plus tragique. Les conseillers du prince sont précisément les mêmes qui viennent de tramer sa mort sous l'inspiration d'Emilie. Leurs caractères s'opposent du tout au tout: Cinna, le monarchiste, est un imposteur, un fourbe et un hypocrite; Maxime, un sincère républicain qui s'expose en faisant entendre à son maître de désagréables vérités. Ils ont néanmoins un trait commun. Les allusions d'Auguste à leur conspiration leur inspirent la même frayeur d'avoir été découverts et de voir finir l'entretien par une condamnation à mort ou par l'exil. La noblesse de l'empereur contraste avec le servilisme de Cinna et l'opportunisme de Maxime. Il se laisse guider par l'intérêt supérieur de Rome et de l'empire.

En étudiant l'argumentation des trois interlocuteurs, on découvre sans trop de peine que, sur le soutien assez logiquement, elle n'en repose pas moins, la plupart du temps, sur des principes faux ou des données douteuses. Avec minutie, le professeur dissèque les unes et les autres et il apprend à ses élèves à ne pas se laisser fasciner par la pompe des vers ou l'éclat des images.

Comme d'ordinaire, le cours fut avant tout une leçon de raisonnement autant que de critique mesurée.

L'ALMANACH POUR TOUS

Avec l'édition de 1916, l'Almanach pour Tous, qui vient de paraître, entre dans sa dix-huitième année.

Parmi les renseignements instructifs et intéressants que contient ce numéro, nous signalerons, outre un comput ecclésiastique des plus complets, la liste des membres des gouvernements fédéral et provincial, et celle des membres des deux chambres; de courtes biographies sur le clergé de la province de Québec; une nomenclature des juges, protonotaires, shérifs et magistrats de district de la province, etc.

Ce numéro renferme encore un joli carnet de la cuisinière, plusieurs historiettes et poésies, une rectification du vocabulaire français, etc.

L'Almanach pour Tous est publié par M. Aug. Bouesnel, 46, Notre-Dame Ouest, Montréal. Il se vend 10 sous ou 13 sous par la poste.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

LES CONSERVATEURS

LA LIBERTE DU MONDE

C'EST POUR LA DEFENDRE QUE LES CANADIENS DOIVENT S'ENROLER, DECLARE M. E. L. PATENAUDE, AU COURS D'UN DINER CHEZ COOPER.—PAS DE NOTE DISCORDANTE.

Le club libéral-conservateur a offert hier, chez Cooper, un dîner à M. E. L. Patenaude, ministre des Contributions indirectes. M. Huntley Drummond présidait. Parmi les nombreux convives, on remarquait M. C. E. Gault, le colonel Labelle, le colonel Dansereau, M. J. A. Deschamps, député, M. F. Pauzé, le colonel Georges Beauchamp, M. Papi-neau-Mathieu, l'échevin Boyd, MM. J. E. Rolland, J. U. Emard, R. Monty, L. J. Tarte, Eugène Tarte, Paul Lacoste, M. Loranger, Armand Grenier.

M. Doherty accompagnait M. Patenaude. Ce dernier, portant d'abord la parole en anglais, a dit que depuis son entrée dans le cabinet, il a apprécié l'esprit large de ses concitoyens de langue anglaise. Il est fier de ce que de tels hommes aient confiance en lui et lui donnent leur voix. L'orateur affirme qu'il a visité plusieurs parties de la région de Montréal et il n'a entendu aucune note discordante quant à la participation du Canada à la guerre. Puis M. Patenaude cite des chiffres pour démontrer qu'ils ne justifient pas les sombres prévisions de quelques prophètes de malheur relativement à l'avenir de Montréal et du Dominion. De 1910 à 1914, le tonnage des navires qui sont entrés dans le port s'est accru de 6,501,000 tonnes à 9,144,000 tonnes. Pour la même période, le nombre des wagons dont on s'est servi de 93,000 est devenu 144,449. La quantité de céréales emmagasinée dans les entrepôts du port s'élevait à 21,000,000 de boisseaux, et en 1914, à 64,000,000 de boisseaux. L'an dernier, Montréal a exporté 75,000,000 de boisseaux et New-York seulement 65,000,000.

M. Patenaude, dans sa langue maternelle, fait un autre appel à ses compatriotes, les conjurant de ne rien épargner pour démontrer au monde qu'ils se rendent complètement compte de la lutte que la France et l'Angleterre livrent pour la liberté. Ce n'est pas le temps de discuter les pourquoi et les comment, car la liberté du monde est en jeu. L'orateur en terminant a rappelé que nous avons rétabli en notre faveur l'équilibre du commerce, et a fait allusion à l'emprunt domestique de M. White.

M. Doherty a porté la parole dans les deux langues. Il a fait l'éloge de M. Patenaude. Il a affirmé que tous les ministres méritent que la province de Québec ait de bons représentants qui fassent sentir sa légitime influence dans tout le pays.

M. J. A. Deschamps, député de Jacques-Cartier, a porté la santé des soldats présents. Il a dit que nos troupiers sont les dignes descendants de Wolfe et de Montcalm. Nous avons envoyé un quart de million d'hommes, dit-il; nous en enverrons un demi-million si c'est nécessaire, car quand le salut et le prestige de l'Empire sont en danger, la victoire doit être notre mot d'ordre.

ELOGES DES CAN.-FRANÇAIS

M. MEIGHEN DONNE UN DEMENTRI AU "CHRONICLÉ".

A la suite d'un refus d'enrôlement, le "Chronicle" a émis l'assertion que des hommes auraient été refusés aux "Grenadiers Guards" parce qu'ils étaient canadiens-français. Le "Chronicle" voyait là une injustice flagrante à l'égard de nos compatriotes de la province de Québec et demandait une enquête.

Le général Meighen, de passage à Montréal, a voulu faire justice lui-même de ces allégations. "J'ai le bonheur, a-t-il déclaré, d'avoir dans le régiment que j'organise actuellement un bon nombre de Canadiens-français, et je serais fier d'en avoir encore un bon nombre, car je connais la valeur, la bravoure, l'héroïsme des Canadiens-français. J'avais l'honneur d'avoir, dans le 14e bataillon, qui a fait sa petite part sur le champ de bataille avec le premier contingent, un grand nombre de Canadiens-français, et je n'avais pas de meilleurs soldats."

FETE A LA CHORALE DU S.-ENFANT JESUS

Les nombreux amis de la Chorale Saint-Enfant-Jésus, du Mile-End, se sont réunis hier soir pour faire honneur à un délicieux souper aux huîtres.

La fête était sous la présidence de M. l'abbé Perrier, curé de la paroisse; à côté du président, à la table d'honneur, on remarquait MM. les abbés Roy, Borel et Deschênes, vicaires, M. le curé de Saint-Étienne, M. l'abbé Maurice, M. A. Pelletier, maître de chapelle de Saint-Jacques, M. Leduc, maître de chapelle à Outremont, M. Jarry, président de la Chorale, MM. Girard, Lemay et Lalonde, marguilliers, et MM. G. Comté, Langlois et une foule d'autres.

Après que le souper fut terminé, il y eut chant, musique, déclamation par des amateurs et les membres de la Chorale.

L'IDEE ETAIT BONNE

LE HEROS, notre tabac fermenté, sans odeur acre ni forte, qui sent bon et n'offusque personne, a été un succès; en trois mois, il a conquis Québec et Ontario; les commandes par la poste affluent.

Nous expédions un livre sur réception d'un mandat de 75 sous. La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltée., S.-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

LES ARTISANS

CONFIANCE EN M. GAUTHIER

PAR UN VOTE DE 54 CONTRE 14, LE CONGRES DES ARTISANS, APRES UNE JOURNEE DE DE-LIBERATIONS, RETIENE SA CONFIANCE DANS SON PRESIDENT GENERAL.

Après une discussion très mouvementée, résultant des accusations portées contre M. L.-J. Gauthier, président général, par quelques journaux et des poursuites civiles intentées contre lui par les anciens présidents généraux, la première journée du congrès des Artisans Canadiens-français, s'est terminée par un vote de confiance dans son président-général, par 54 voix contre 14.

À la séance de l'après-midi, le Dr Amiot reprend son argumentation du matin au point où il l'avait laissée, avec la question des débetures. Il faut un autre système d'achat plus avantageux. Pour ce qui est des accusations portées, il a la conviction que les accusés en sortiront indemnes, et pour sa part il trouve que jusqu'ici, ces accusations sont loin d'être prouvées (appl.).

L'échevin Saint-Pierre présente alors une motion de résolution dont nous donnons le texte plus loin. En quelques mots vibrants, il fait l'éloge de M. L.-J. Gauthier, il déplore les temps que nous traversons, où de tous côtés se livrent des accusations de péculat. "Je me demande où s'en va la province de Québec, où s'en va la race canadienne-française! Veul-on la tuer?" "Les anciens présidents ont fausement accusé M. Gauthier, et je n'hésite pas, moi, échevin de Montréal, pauvre, et élu par une majorité ouvrière, à déclarer que M. Gauthier est l'une de nos plus belles gloires canadiennes. Les Artisans Canadiens-français n'ont jamais eu à leur tête un plus bel orateur, un plus constant progressiste, et un meilleur administrateur."

M. Gougeon, avec son esprit combatif ordinaire, seconde la motion de l'échevin Saint-Pierre. Il fustige le journal le "Pays" et déclare sa confiance absolue dans le comité exécutif et le directeur-général des Artisans Canadiens-français. La campagne actuelle, dit-il, n'est que le résultat d'une vengeance personnelle d'esprits déçus, et cela en dit long. Les affidavits produits à la séance de ce matin valent tout autant que les injures échevées et les périphrases de la "Patrie" et du "Pays".

En réponse à la motion de l'échevin Saint-Pierre, l'ancien président J.-V. Désaulniers dépose un amendement blâmant M. L.-J. Gauthier. (Nous en donnons le texte à la fin de cet article). Suit la lecture fastidieuse de tous les affidavits parus dans le "Pays" et la "Patrie".

M. Napoléon Champagne donne la réplique, et dans une argumentation légale, démolit pierre à pierre tout l'édifice d'accusation des anciens présidents.

En fin de séance, un sous-amendement est produit par M. J.-C. Lamothé, C.R., secondé par le Dr Amiot.

Ce sous-amendement ménage la chèvre et le chou; il affirme la confiance du congrès dans le comité exécutif et dans son président-général, mais en même temps, prétend attendre pour se prononcer, la décision des tribunaux civils.

À huit heures, la séance est reprise par la lecture du procès-verbal des séances de la journée. M. Lambert, ancien président-général, demande une fois de plus la parole pour défendre la position prise par ses collègues et lui. "Dans la situation actuelle, dit-il, c'était la seule possible, pour sauver le meilleur de la société. Avec un petit ton doucereux, il exprime des regrets de ce qui se passe, proteste de son désir de voir M. L.-J. Gauthier sortir indemne de toute cette affaire, mais en même temps il exhibe un épais dossier. "J'ai là, dit-il, des documents précis sur des faits se rapportant aux trois affaires de Saint-Jean-Berchmans, de Laval-les-Rapides et de Montréal-Est". Mais c'est tout; l'orateur ne produit rien; il se contente de cette menace. Il déclare en outre que quelle que soit la décision du congrès, il entend garder sa liberté d'action pour agir à sa guise.

Enfin, M. L.-J. Gauthier résume le débat. Il détruit, par le "Pays" lui-même, les accusations du "Pays". Il s'en remet à un congrès du soin de décider; quant à lui, il ne peut en dire davantage pour le moment, pas plus qu'il ne demande à ses accusateurs de dévoiler leurs moyens d'action. Toutefois, il regrette qu'ils n'aient pas attendu une semaine de plus pour s'adresser aux tribunaux.

Dans la lutte soutenue depuis trois mois, j'avais espéré que les anciens présidents m'aideraient. Ils ne l'ont pas fait. Il est possible que je succomberais, mais si je dois tomber, je ne tomberai pas tout seul. Ceci n'est pas une menace, mais une constatation. Depuis six ans j'ai lutté pour détruire le monopole financier qui érigait notre Société à la gorge. C'est là la cause des difficultés que j'ai aujourd'hui. Sortez-moi, messieurs, mais la dernière bataille que je livrerai sera pour empêcher les anciens présidents de venir siéger ici, au congrès.

"Le Pays" a dit le 6 novembre: "Les placements de la Société des Artisans sont inattaquables. Que veut-on de plus?" M. Gauthier déclare qu'il n'est pas seul pour administrer la Société. Le Conseil exécutif a son mot à dire dans tout ce qui se fait. Personne ne peut me faire un crime de ne pas avoir poursuivi "Le Pays". Comment voudrait-on que je le poursuive? En ma qualité de président ou simplement en mon nom personnel?

Il termina par une vibrante péroraison dans laquelle il fustigea la conduite d'un ancien président à son égard.

Ceci fait, on passe au vote; l'assemblée demande le vote nominal. Vote sur le sous-amendement J. C. Lamothé—Dr Amiot :

EMPRUNT DE GUERRE DOMINION DU CANADA

Émission de \$50,000,000 d'obligations 5% échéant le 1er décembre 1925

REMBOURSABLE AU PAIR A

OTTAWA, HALIFAX, ST-JEAN, CHARLOTTETOWN, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, RÉGINA, CALGARY, VICTORIA.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er JUIN, 1er DÉCEMBRE.

PRIX D'ÉMISSION 97 1/2

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er JUIN 1916.

LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE LA GUERRE SEULEMENT.

Dans le cas d'émissions futures—autres que les emprunts faits à l'étranger—par le gouvernement, pour les besoins de la guerre, les obligations de cette émission seront acceptées au prix d'émission, 97 1/2, plus l'intérêt acquis, comme équivalent d'argent comptant pour les souscriptions à ces émissions.

LE MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 97 1/2, payables comme il suit :

- 10 pour cent sur demande,
- 7 1/2 " le 3 janvier 1916,
- 20 " le 1er février 1916,
- 20 " le 1er mars 1916,
- 20 " le 1er avril 1916,
- 20 " le 1er mai 1916.

Les versements peuvent être effectués en entier le ou après le 3ème jour de janvier 1916, avec escompte au taux de quatre pour cent par année. Tous les versements doivent s'effectuer à une banque à charte au crédit du ministre des Finances. Le manque d'effectuer quelque versement à son échéance exposera les versements antérieurs à la confiscation et la répartition à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit, doivent être expédiées par l'entremise d'une banque à charte. La banque donnera un récépissé provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt seront une charge sur le Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.

Les souscriptions doivent être pour des nombres entiers de cent dollars.

Dans le cas de répartition partielle l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement de janvier.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) payables au porteur seront délivrés, après répartition, contre les récépissés provisoires.

Lorsque ces certificats provisoires (scrip) auront été payés en entier et que le paiement y aura été endossé par la banque qui reçoit l'argent, ils pourront être échangés pour des obligations avec coupons attachés, payables au

porteur, ou enregistrées quant au principal, ou pour des obligations entièrement enregistrées sans coupons.

La livraison des certificats provisoires (scrip) et des obligations se fera par l'entremise des banques à charte.

L'intérêt sur les obligations entièrement enregistrées sera payable par chèque, qui sera remis par la poste. L'intérêt sur les obligations avec coupons sera payé contre la remise des coupons. Les chèques et les coupons seront payables sans frais de change à toute succursale de toute banque à charte au Canada.

Les porteurs d'obligations entièrement enregistrées sans coupons auront le droit de les convertir en obligations avec coupons, payables au porteur ou enregistrées, sans versement d'aucun honoraire, et les porteurs d'obligations avec coupons auront le droit de les convertir, sans frais, en obligations entièrement enregistrées sans coupons, en tout temps sur demande faite par écrit au ministre des Finances.

L'émission sera exempte des taxes—y compris la taxe sur le revenu—imposées en conséquence de législation édictée par le parlement du Canada.

Les obligations avec coupons seront émises en dénominations de \$100, \$500, \$1,000. Les obligations entièrement enregistrées sans coupons, seront émises en dénominations de \$1,000, \$5,000, ou tout multiple autorisé de \$5,000.

Une demande sera faite en temps utile pour inscrire cette émission aux Bourses de Montréal et de Toronto.

L'emprunt sera remboursé à échéance au pair au bureau du ministre des Finances et Receveur général à Ottawa, ou au bureau du sous-receveur général à Halifax, St-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Victoria.

Les livres de l'emprunt seront gardés au ministère des finances, à Ottawa.

Il sera accordé aux courtiers d'obligations et de valeurs reconnus une commission d'un quart de pour cent sur les répartitions faites sur les demandes qui portent leur timbre.

Les listes de souscription seront closes le ou avant le 30 novembre 1915.

Ministère des Finances, Ottawa, 22 novembre 1915.

Attendu que... Cette convention, en conséquence de l'opinion qu'il est préférable et plus convenable d'attendre l'issue du procès intenté contre M. L. J. Gauthier, président-général de la Société avant de se prononcer sur le bien-fondé ou mal-fondé des accusations portées contre lui;

Cette convention est aussi d'opinion que les placements faits par notre Société sont satisfaisants, et que les sociétaires doivent continuer à avoir confiance dans l'administration des affaires de la Société par le Bureau Exécutif y compris le président-général, que le système qui a été suivi dans le placement des fonds est celui qui est généralement en vigueur. Toutefois, cette Convention exprime le désir qu'une commission soit nommée, composée d'un certain nombre de membres du bureau exécutif et de quelques membres de cette convention afin d'étudier le système suivi, et voir s'il y aurait possibilité de l'améliorer et de faire rapport à la prochaine convention.

Le sous-amendement est repoussé par 64 voix contre cinq. Amendement proposé par les anciens-présidents généraux : Attendu que M. L. J. Gauthier n'ayant pas obtenu de rétractation formelle de la part des journaux qui l'ont incriminé, au sujet de transactions financières avec la société, a manqué à son devoir de président-général, en ne prenant pas de procédures civiles ou criminelles pour l'obtenir.

Cet amendement est rejeté par 50 voix contre 13. Motion principale présentée par M. J. B. Saint-Pierre et M. J. B. A. Gougeon : Attendu que cette convention a pris connaissance des accusations portées contre le président-général et l'exécutif de la société des Artisans Canadiens-Français au sujet de certains placements effectués par cette société ;

Qu'elle a examiné les procès-verbaux du comité des finances et du Conseil, ainsi que les dossiers relatifs à ces placements et entendu les explications du président-général et les déclarations des personnes qui ont effectué ces placements et qu'elle déclare :

Que la méthode suivie par l'exécutif pour les placements effectués jusqu'à ce jour est conforme à la coutume suivie par les institutions similaires ; qu'elle a donné des résultats appréciables et ne peut être changée aussi longtemps que ses règlements resteront en vigueur ;

Que la société n'a jamais acheté

de débetures ni de son président, ni d'aucun de ses directeurs, ni d'aucun de ses officiers ;

Qu'elle regrette l'attitude prise par les ex-présidents-généraux, qui, tout en étant sans doute de bonne foi, ont puisé leurs renseignements à mauvaise source, et qu'elle endosse l'action du conseil exécutif et du conseil général, qu'elle réaffirme sa confiance dans son président et le prie de continuer son administration sage, prudente et progressive ;

Cette motion est adoptée par un vote de 54 voix contre 14. Une longue ovation salua ce vote favorable à M. Gauthier.

CONDOLEANCES

À une réunion spéciale du comité des "Amis du Devoir", d'Hotel-Clay, tenue le 15 novembre, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité, sur proposition de M. A. Signori :

"Les membres du comité ont appris avec douleur la mort du vénérable père de M. Médéric Perrier, leur trésorier ; ils partagent avec lui le chagrin qu'il éprouve dans la perte irréparable qu'il vient de faire, et le prient de recevoir leurs plus sincères condoléances."

Il a été également résolu que copie de la présente résolution soit adressée à M. Médéric Perrier, à M. le curé du Mile-End, son frère, et au journal le Devoir.

D. CHOUINARD, M.D., Président. J. A. BARTEAU, Secrétaire.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 23. — On croit que des membres de l'armée canadienne qui manquent à l'appel, se sont noyés dans le naufrage du vaisseau hospital "Anglia", le 17 novembre. Les noms de ces trois soldats se trouvent sur la liste des hors de combat publiée hier soir, par le ministère de la Milice. Deux Canadiens-français seulement figurent sur cette liste :

La Cie d'Orgues Canadiennes, Limitée SAINT-HYACINTHE, Qué.

Orgues d'Eglises Electriques et Tubulaires. Souffleries Electriques et Hydrauliques des plus modernes. Auteurs de Quatre Grandes Orgues à Quatre Claviers, Douze à Trois Claviers et au-delà de Soixante à Deux Claviers érigées par tout le Canada.

Nous invitons respectueusement Messieurs du Clergé, les Supérieurs de Collèges et de Couvents à demander nos plans et devis que nous nous empresserons de leur fournir gratuitement.

Orgues de Chapelles (Une Spécialité).

SATISFACTION GARANTIE

SALLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, rue RACHEL

VENDREDI, 26 novembre 1915, à 8 heures p. m. SOIREE LITTERAIRE ET MUSICALE

au bénéfice des pauvres de la Providence — Maisons Sainte-Geneviève

CONFÉRENCE par le R.P. Louis Lalonde, S.J.

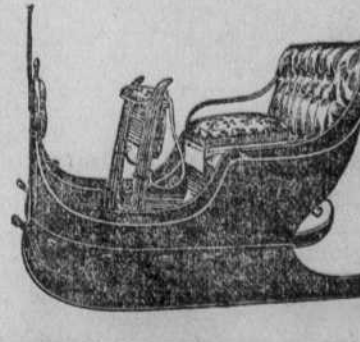
Chant, musique et récitation par des artistes distingués

ENTRÉE - - 50 SOUS

TRAINEAUX DE TOUS GENRES

Carrioles, traîneaux bas, traîneaux de poney, pour l'ouvrage ou la promenade, 150 à 200 maintenant prêts.

GARRIAGE FACTORIES Limited, 445 rue Saint-Jacques LATIMER, Agent de ventes.



Académie Royale Canadienne des Arts

EXPOSITION DE PEINTURES, SCULPTURE, MODELES D'ARCHITECTURE, etc., à la Galerie des Arts 475 QUÉBEC, rue SHERBROOKE, du 19 NOVEMBRE au 18 DÉCEMBRE. ENTRÉE tous les jours 25 sous.

Les Lundis et Jeudis de 8 à 10 p. m., 10 sous. Entrée libre les lundis et samedis de 2 à 6 p. m., et tous les jeudis.

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN A REMPORTE LES HONNEURS

LE CLUB, CONSIDERE COMME LE PLUS FAIBLE DE LA CLASSE "A", A CAUSE UNE SURPRISE DESAGREABLE AU TIPPERARY, HIER SOIR. — LA ROYALE ET LE STRACHAN DEFAITS.

Les surprises étaient à l'ordre du jour, dans les séries de la classe "A" de la Montreal Bowling Association, hier soir, et quoiqu'il n'ait pas joué, le National a augmenté ses chances dans la course au championnat, par la défaite des Strachan et de la Royale.

Les résultats dans les joutes d'hier soir furent plus élevés que dans les autres rencontres précédentes, dans l'ensemble, car trois équipes dépassèrent le total de 2,700 points.

Le Strachan était privé des services de deux de ses joueurs, au commencement de la partie et un troisième, Bryson, dut abandonner le jeu après la première joute, à cause d'une blessure qu'il s'était infligée au genou.

La plus grande surprise de la soirée fut la perte des trois parties par le Tipperary aux mains du Canadien, qui, jusqu'ici était considéré comme une quantité négligeable.

Le capitaine Paradis ne put participer à la partie d'hier soir, à cause de maladie et fut remplacé sur l'équipe par J.-B. Macé, et la présence de ce dernier sur le club de l'Est, sembla inspirer confiance aux autres équipiers, et sa victoire d'hier soir le place maintenant en quatrième position avec une partie de moins que le Strachan.

Les honneurs de la soirée d'hier furent remportés par le Canadien pour le plus grand total de points pour équipe, avec 2,787, et la partie de 990, tandis que J.-B. Villeneuve, de ce club, a obtenu le plus haut résultat en trois parties, avec 615, et a joué une partie simple de 226.

Voici les résultats détaillés des parties, et la position des clubs: M. A. A. A. VIE

Flower	179	179	165	523
Legallais	179	191	172	542
Barnett	213	160	136	509
Gardner	193	190	177	560
Walker	204	191	178	573

Totaux	968	911	8228	2707
Moyenne d'équipe	541.4			

Strachan				
Bryson	157	179	165	501
Stronach	131	160	291	582
Dickson	180	154	218	552
Dupré	199	139	162	500
Turner	144	158	185	487
Desautels	190	155	202	547

Totaux	870	737	898	2505
Moyenne d'équipe	501.			

M.A.A.A. Actif				
Surgeon	191	188	200	579
Harlequin	189	197	185	571
Whitely	165	183	187	535
Maxon	177	162	178	517
Darling	195	163	212	570

Totaux	917	893	962	2772
Moyenne d'équipe	554.4			

LaRoyale				
Egan	141	211	155	507
Foucher	260	181	179	520
J. Pelletier	170	189	165	524
Bédard	163	171	176	510
E. Pelletier	111	210	187	508

Totaux	826	962	862	2649
Moyenne d'équipe	529.8			

M.A.A.A. Actif gagne 2 parties.				
Canadien				
Ranger	202	194	189	585
Villeneuve	226	194	195	615
Raymond	152	181	192	525
Macé	156	144	203	503
Charbonnier	174	174	211	559

Totaux	910	887	990	2787
Moyenne d'équipe	557.4			

FREEMAN MIS HORS DE COMBAT PAR HUGHES

LE BOXEUR DU SAULT SAINT-EMERIE TRIOMPHE DE SON ADVERSAIRE A LA SIXIEME RONDE. — LE PUBLIC DESAPPOINTÉ AU MONTREAL SPORTING CLUB. — UNE COMMISSION DE BOXE S'IMPOSE. — AUTRES COMBATS.

Le public nombreux qui s'est rendu hier soir, au Théâtre Empire, rue Stanley, a été beaucoup déçu, et cela à cause de l'absence de la plupart des boxeurs inscrits au programme du Montreal Sporting Club, et la formation d'une commission de boxe s'impose de plus en plus en notre ville, afin de forcer les promoteurs et les boxeurs à tenir leurs engagements.

Tommy Ryan, Fréchette, Burns, Benny Cohen, Arthur Giroux et Girardin étaient les pugilistes locaux qui avaient, paraît-il, consenti à faire les frais des préliminaires d'hier soir, mais de ce nombre quatre seulement étaient présents. Fréchette se déclara prêt à se battre, Burns était présent, mais prétendit qu'il n'était pas en condition d'entrer dans l'arène, tandis que Cohen refusa de faire face à Giroux sous prétexte qu'il était blessé à la bouche et qu'il ne désirait pas prendre de chances. Giroux était à son poste, mais on ne put lui trouver d'adversaire. Tommy Ryan brillait par son absence.

La seule rencontre annoncée et qui eut lieu, fut celle entre Hughes et Freeman. La seule préliminaire d'hier soir fut Casey aux prises avec Mulholland, et ce dernier triompha à la sixième ronde, après avoir envoyé son adversaire au plancher en trois reprises. Casey voulut continuer, mais l'arbitre arrêta la bataille.

La bataille principale entre Billy Hughes, du "Soo" et Freeman, du district minier de Cobalt, se termina à la sixième reprise. Freeman n'eut à proprement parler que la première ronde en sa faveur. Il tira le premier sang, mais Hughes se raffermi ensuite et mena la danse. Freeman fut pratiquement mis hors de combat à la cinquième reprise, mais ses seconds mal avisés le renvoyèrent dans l'arène, à la sixième, uniquement pour être mis de nouveau à l'écart. Voyant que leur homme en avait assez, ses seconds jetèrent l'éponge pour éviter qu'il soit mis hors de combat.

Billy Kramer, qui a fait plusieurs batailles à Montréal, a obtenu la décision contre Billy Hayes, de Saint-Louis, en quatre rondes. Kramer eut constamment l'avantage et après que Hayes fut envoyé au plancher à la quatrième reprise, les seconds de celui-ci jetèrent l'éponge, accordant ainsi la victoire à Kramer.

À L'ENTRAÎNEMENT
New-York, 23.—Gunboat Smith, qui rencontrera Jim Coffey, au Madison Square Garden, le 29 de ce mois, a commencé son entraînement. Smith tient à démontrer qu'il est un aspirant sérieux au titre de champion du monde des poids lourds et il a tendu un adversaire hors de combat en peu de temps.

BLOOM BATTU
New-York, 23.—Johnny Dundee, de cette ville, a déclassé Phil Bloom, de Brooklyn, dans un combat de dix rondes disputé hier soir. Dundee eut l'avantage dans la plupart des dix rondes.

VICTOIRE DE KILBANE
Toledo, Ohio, 23.—Johnny Kilbane, de New-York, dans un combat de dix rondes, hier soir. Hommey pesait 130 livres et Kilbane 124.

W. BRYSON JOUERA POUR LE MONTREAL DE LA PROVINCIALE
CET EXCELLENT JOUEUR DE QUILLLES DU STRACHAN, DE LA CLASSE "A", DE LA M.B.A., A PROMIS À M. LAMOUREUX DE PRETER SON CONGOUREUX POUR LA PROCHAINE SAISON.

La ligue de quilles Provinciale de Québec, donnera lieu à des parties intéressantes et contestées au cours de la prochaine saison, car les équipes de cette organisation sont des mieux balancées. Les propriétaires des franchises des clubs Québec, Lévis, Trois-Rivières et Montréal s'efforceront à choisir la crème de leur ville respective. Dans cette dernière ville particulièrement, M. Rodrigue Lamoureux est activement à l'oeuvre et il remue ciel et terre pour s'assurer les services de joueurs capables de décrocher le championnat. La semaine dernière, il recevait la promesse de Napoléon Labelle, qui est reconnu comme le meilleur joueur de la métropole, et aujourd'hui, il vient de faire consentir, et cela sans difficulté, M. W. Bryson, du club Strachan, de figurer sur l'équipe montrealaise dans les séries de la ligue Provinciale.

W. Bryson n'est pas le premier venu dans le monde des quilles, car si l'on prend en considération que le club de cette ville est recruté parmi les meilleurs joueurs de chaque club, l'on se rendra facilement compte que ce quilleur est l'une des étoiles de Montréal. D'ailleurs, n'est-il pas le pilier de l'équipe de M. James Strachan, et qu'il soit dit

Boissonnault	122	153	145	420
Brown	129	93	114	336
Beauchamp	122	128	134	384

Totaux	664	630	707	1001
Dominion Glass gagne 3 parties.				

Canada Car.				
Mahoney	151	141	168	460
Moore	141	142	137	420
Chapman	118	164	120	402
Brodry	125	128	112	365
Frisk	204	174	183	561

Totaux	739	749	720	2208
Lymax				
Mathews	127	182	198	507
Brookhouse	120	115	123	358
Pea'son	135	144	111	390
Gamble	105	117	117	339
Kaiser	153	102	133	388

Totaux	640	660	682	1982
Canada Car gagne 3 parties.				
Nadruco Bleu				
Fyfe	130	163	137	430
Salmon	150	111	104	374
Beauchamp	84	133	117	334
Turner	193	139	179	511
Curran	164	109	165	439

Totaux	730	65	702	2088
Johns-Manville				
Abbott	141	154	104	399
Kirkham	145	143	119	407
Dunham	120	127	170	419
Stuart	189	132	150	471
Meredith	128	123	166	417

Totaux	723	679	709	2111
Johns-Manville gagne 2 parties.				
Greenshields				
A. Duhamel	164	151	119	434
T. Frappier	138	119	121	378
A. Bennett	122	152	159	433
H. Riendeau	175	142	171	488
J. E. Moriarty	191	203	156	550

Totaux	790	767	726	2283
Montreal Locomotive				
E. Bernier	158	176	132	466
S. Copeman	168	190	166	524
E. L. Barzier	159	153	161	473
J. Mulronney	180	172	193	545
S. Starke	166	176	201	543

Totaux	831	807	853	2551
Montreal Locomotive gagne 3 parties.				
Canada Paint				
Crawford	192	205	170	567
Dubé	157	113	177	447
Wilshire	183	139	124	446
George	154	161	158	473
McBearty	166	166	166	500
Foreand	133	118	251	502

Totaux	852	751	747	2350
Steel				
Douglass	124	140	137	401
Dickson	169	128	157	454
Salten	157	157	157	471
Layden	189	111	198	498
Cockell	126	152	152	430

Totaux	765	688	801	2254
Canada Paint gagne 2 parties.				
Can. Rubber				
Thomas	144	142	145	431
Vézina	158	137	191	486
Tremblay	140	159	195	474
Manchester	131	144	214	489
Brennan	124	158	123	405

Totaux	697	740	848	2285
Frontenac				
Polland	98	123	137	358
Chantigny	163	149	125	437
Payette	141	117	140	398
Simpson	138	173	167	478
Fortin	139	147	169	455

Totaux	679	709	738	2126
Canadian Rubber gagne 3 parties.				
Gazette				
Bradbury	139	102	132	373
Barclay	169	145	144	458
Burke	134	184	144	462
Carsley	130	106	154	390
Kyle	149	128	146	423

Totaux	721	665	720	2106
Can. Asbestos				
Grier	115	165	144	424
Cunningham	182	159	183	524
Steer	149	161	135	445
Thomson	179	149	136	464
Chouinard	134	140	170	444

Totaux	750	774	768	2301
Canadian Asbestosf gagne 3 parties.				
POSITION DES CLUBS				
Dominion Glass	G.	P.	P.C.	
Canada Car.	16	2	889	
Mont. L. o.	15	3	833	
Greenshields	12	6	667	
Canada Paint.	12	6	667	
Steel Company	10	8	556	
Canadian Asbestos.	9	9	500	
Canada Rubber	8	10	444	
Nadruco Bleu.	7	11	389	
Johns-Manville	7	11	389	
Nadruco ouge.	5	13	278	
Frontenac.	4	14	222	
Gazette.	2	16	111	
Lymans.	2	16	111	

Pelletier vs Bellehumeur

La première partie du tournoi de pool pour le championnat de la province de Québec sera jouée ce soir, au Gaiety Billiard Hall, entre Edmond Pelletier et Paul Bellehumeur.

Comme nous l'annoncions hier, ce tournoi comprendra une série de quatre parties de 150 points chacune, jouées successivement au Gaiety et au Canadien. Le vainqueur de cette première série aura à disputer le titre au champion actuel, Eugène Payette.

Le public sera admis gratuitement à ces joutes.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

LE BEURRE A MONTREAL

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier, au "Board of Trade", les offres se sont élevées à 425 colis de beurre dont 258 de crème à raison de 30 sous 7-8; 108 colis de bon chofai, à 30 sous 5-8, et 59 colis pasteurisés, à 32 sous.

DECLARATION DE DIVIDENDE
"Porcupine Crown". — Dividende trimestriel régulier de 3%, échéant le 2 janvier aux porteurs enregistrés le 15 décembre.

entre parenthèses, que ce club n'est pas le moindre de la M.B.A.

M. Bryson est d'ailleurs très avantageusement connu chez les partisans de la ligue Provinciale, ayant figuré sur l'équipe de M. Lamoureux depuis la fondation de cette ligue, et l'an dernier, il remporta les honneurs du plus haut résultat en trois parties et de la plus haute partie simple, et se classa deuxième dans la moyenne. C'est donc dire que c'est une quantité non négligeable pour le club Montréal, et les amateurs locaux peuvent être assurés qu'il saura de nouveau porter avec honneur les couleurs de notre équipe cette saison.

LA VICTOIRE EST RESTEE A CHARRON
Le tournoi de billard handicap, pour les habitués des salles de Club Athlétique Canadien se poursuit activement et les amateurs de ce beau sport du tapis vert suivent les parties avec beaucoup d'intérêt.

Hier soir, Bonneville était aux prises avec Charron, et malgré que ce dernier lui rendit des points, il s'en trouva triompha pas moins par 125 à 82.

Cette joute a été arbitrée à la satisfaction des deux intéressés par M. Henri Glackmayer.

La prochaine joute de ce tournoi sera disputée, ce soir, alors que O'Farrell débatera contre Lambert,

COMMERCCE ET FINANCE

L'EMPRUNT DE 50 MILLIONS

LES SOUSCRIPTIONS SE FONT NOMBREUSES ET IMPORTANTES ET L'OPINION QU'IL SERA SURCOUVERT SE GENERALISE.

Ottawa, 23. — D'autres larges souscriptions ont été annoncées par le ministère des Finances, hier après-midi. La Mutual Life Assurance Company of Canada a souscrit \$500,000; les souscriptions individuelles des citoyens d'Ottawa, recueillies jusqu'à cette minute, se chiffrent par \$599,100, et, parmi ces souscripteurs, retenons les noms de sir Henry Egan et de MM. E. C. Whitney et J.-R. Booth. M. Mark Wo-kman, de Montréal, a souscrit \$100,000, tandis que la Montreal Gazette Printing Company a annoncé son intention d'engager un égal montant.

D'antérieures souscriptions comportent un million, de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, et \$100,000 de chacune de l'Ogilvie Flour Mills Company, de Montréal, la Salada Tea Company et la succession de M. James O'Brien. On mentionne, en tête de la liste, le nom du duc de Connaught pour une somme qui n'a pas été dévoilée.

On s'attend à ce que l'emprunt soit surcouvert; les banques à chartes se montrent disposées à en absorber 25 millions et les compagnies d'assurance-vice 10 millions. Mais le ministère entend favoriser tout particulièrement les petites souscriptions et son intention est d'y travailler lors de la répartition.

Toronto, 23. — Le ministre des Finances, qui était dans cette ville, hier, exprimant sa satisfaction de l'accueil fait par la presse et le public à l'emprunt de guerre, "Le gouvernement, a-t-il dit, s'attend à un immense succès et il a préféré l'émission par voie de souscription directe afin d'épargner au Trésor une dépense de 1 pour 100 et de pouvoir offrir aux souscripteurs une prime de remboursement plus avantageuse."

Quant on lui a demandé quel jour la période de souscription expirerait, le ministre a répondu qu'elle durerait jusqu'à ce qu'il soit satisfait, c'est-à-dire jusqu'à ce que tous les citoyens du Canada, même ceux qui sont éloignés des centres, aient eu le temps de s'inscrire. Il a ajouté que, lors de la répartition, à préférence serait donnée aux peuples souscripteurs, au détriment des banques et institutions financières.

ÇA ET LA
On annonce que Charles M. Schwab s'est assuré le contrôle de la Danville Structural Tubing Company et qu'une nouvelle usine, au coût de \$600,000, sera érigée sur le terrain acquis près de l'installation de la compagnie.

On s'attend à ce qu'une déclaration soit faite aujourd'hui relativement à la constitution d'une compagnie, au capital de 50 millions, qui aurait pour objet le développement du commerce extérieur des États-Unis. Les commanditaires de cette entreprise se recrutent parmi les magnats de la banque et les chefs d'autres lignes de transports.

La Sherwin-Williams Company, de Cleveland, qui est sous la direction de M. Walter H. Cottingham, président de la compagnie canadienne du même nom, a distribué, le 15 novembre, un dividende de 5 pour cent, en espèces, et un bonus de 10 pour cent en titre, aux actions ordinaires.

LE BEURRE A MONTREAL
A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier, au "Board of Trade", les offres se sont élevées à 425 colis de beurre dont 258 de crème à raison de 30 sous 7-8; 108 colis de bon chofai, à 30 sous 5-8, et 59 colis pasteurisés, à 32 sous.

DECLARATION DE DIVIDENDE
"Porcupine Crown". — Dividende trimestriel régulier de 3%, échéant le 2 janvier aux porteurs enregistrés le 15 décembre.

entre parenthèses, que ce club n'est pas le moindre de la M.B.A.

M. Bryson est d'ailleurs très avantageusement connu chez les partisans de la ligue Provinciale, ayant figuré sur l'équipe de M. Lamoureux depuis la fondation de cette ligue, et l'an dernier, il remporta les honneurs du plus haut résultat en trois parties et de la plus haute partie simple, et se classa deuxième dans la moyenne. C'est donc dire que c'est une quantité non négligeable pour le club Montréal, et les amateurs locaux peuvent être assurés qu'il saura de nouveau porter avec honneur les couleurs de notre équipe cette saison.

LA VICTOIRE EST RESTEE A CHARRON
Le tournoi de billard handicap, pour les habitués des salles de Club Athlétique Canadien se poursuit activement et les amateurs de ce beau sport du tapis vert suivent les parties avec beaucoup d'intérêt.

Hier soir, Bonneville était aux prises avec Charron, et malgré que ce dernier lui rendit des points, il s'en trouva triompha pas moins par 125 à 82.

Cette joute a été arbitrée à la satisfaction des deux intéressés par M. Henri Glackmayer.

La prochaine joute de ce tournoi sera disputée, ce soir, alors

Le temps qu'il fera

Beau et froid, aujourd'hui et demain. Bulletin d'après le thermomètre de Heura et Harris...

M. GEO. JANIN EST DISPARU

LE MINISTRE DE LA MILICE PREVIENT LA FAMILLE DE L'INGENIEUR EN CHEF MUNICIPAL QU'ON EST SANS NOUVELLE DE LUI DEPUIS UNE SEMAINE. — LA CROIX ROUGE.

Le ministre de la Milice a prévenu Mesdames Bernard et Burrow que M. Geo. Janin, ingénieur en chef de la ville, leur père, depuis le mois d'avril au front, est porté sur la liste des disparus.

LES POUPEES DE SAINTE-JUSTINE

L'exposition des poupées de l'Hôpital Sainte-Justine, 464, Sainte-Catherine ouest, obtient un succès énorme, et elle le mérite.

M. L'ABBE PERRIER A SAINT-SULPICE

Ce soir, à 8 heures 15, aura lieu la conférence mensuelle de la Bibliothèque Saint-Sulpice, dans la grande salle, rue Saint-Denis.

LE BLOCUS DES PORTS GRECS

IL N'A PAS ETE DECLARE, DIT UN COMMUNIQUE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LONDRES.

Londres, 23, 1.46 p.m. — Le bureau des Affaires étrangères dit qu'aucun vaisseau grec n'a été saisi et n'est détenu dans aucun port de l'empire britannique.

Dans les quartiers officiels, on ne peut obtenir de nouveaux éclaircissements relativement à la déclaration faite par le ministère des Affaires étrangères.

On croit que la nouvelle de la proclamation d'un blocus pacifique était prématurée, en ce qu'elle donnait les intentions des Alliés pour un fait accompli.

ALLIANCE GRECO-TURCO-BULGARE ? Rome, 23 — Le correspondant athénien de l'«Idea Nazionale» câble de Messine que la censure rigide établie par le gouvernement empêche les correspondants de donner une idée précise de la situation.

Athènes est pratiquement astreinte au régime de la loi martiale. Une puissante garde entoure le palais royal.

Les indiens déclarent qu'une alliance greco-bulgare est un fait accompli se font plus nombreux. Des délégués ottomans négocient maintenant une alliance turco-grecque.

Une grande quantité de blé bulgare arrive en Grèce. Le langage que la presse ministérielle tient à l'égard des Alliés et surtout de l'Angleterre, se fait tous les jours plus dédaigneux.

M. SKOULOUZIS VA DEMISSIONNER Salonique, Grèce, 22 — 9.00 p.m. — Val Parais, 23, 1.40 p.m. — La démission du premier ministre Skouloudis, de Grèce, est attendue d'un moment à l'autre.

L'AFFAIRE PELLAND L'affaire Pelland est revenue aujourd'hui devant le juge Choquet. Toute la matinée a été consacrée à l'audition du major Howard.

CHINOIS A L'AMENDE Wong Sing, le Chinois déserteur de son navire, trouvé dans une fumée d'opium, rue Clark, a été condamné, ce matin, par le recorder Semple, à deux mois de prison.

COUPEUR DEMANDE Un bon coupeur, sobre et connaissant bien le papier et la reliure trouvera un emploi en s'adressant au gérant, 43 rue Saint-Vincent.

BALAYAGE D'OFFICIERS

PLUSIEURS OFFICIERS DU 33ème DE LONDON, SERONT RENVOYES, ASSURE SIR SAM HUGHES, PAR SUITE D'UNE BAGARRE ENTRE SOLDATS ET AGENTS.

Ottawa, 23. — Le ministre de la Milice, interviewé ce matin au sujet de la bagarre survenue entre policiers et soldats, hier, à London, a fait une déclaration plutôt extraordinaire et qui cadrait assez mal avec le but que veut atteindre le ministre.

On ignore la cause de l'incendie; on croit cependant qu'il est dû à la chute d'une lampe.

LE FRONT VELES-PERLEPE EST REPRIS Londres, 23 — La dépêche suivante a été reçue aujourd'hui du correspondant de l'agence Reuters à Athènes :

On annonce officiellement que les Serbes ont repris possession du front Veles-Perlepe et s'avancent vers Babuna, pour renforcer les troupes défendant la passe.

LA SITUATION GENERALE DES SERBES, bien que peu satisfaisante, n'exclut pas la possibilité d'une retraite sûre au sud et du maintien des communications entre les Français et les Anglais.

LES FRANCAIS DECIMENT L'ARMEE BULGARE Des quartiers généraux de l'armée française, Kavadar, Serbie, 21, via Paris, 23. — Un combat sanglant entre les Français et les Bulgares dans une gorge de la rivière Rajec, un affluent de la Cerna, dans le sud-est de la Serbie, a entraîné jusqu'ici la retraite des Français d'un endroit situé au nord de Drenovo, à la rive droite de la Cerna.

LES FRANCAIS SEMBLENT AVOIR CONCU LE PLAN D'OCCUPER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE POSITIONS NATURELLEMENT FORTES ET DE PROTÉGER LES LIGNES DE COMMUNICATION LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE.

QUAND UNE ATTAQUE SÉRIEUSE MENACE UNE POSITION, LES FRANÇAIS L'ABANDONNENT, car l'absence complète de bons moyens de transport rend impraticable le déplacement des troupes.

LA CAMPAGNE DE SERBIE DIFFÈRE COMPLÈTEMENT DE CELLE DE FRANCE. On ne se sert des tranchées que temporairement. Le terrain accidenté est propice aux tactiques, et à cet égard, les Français semblent supérieurs aux Bulgares.

LES FAMEUX ÉMIONS DE 3 POUCEES DES FRANÇAIS ACCOMPLISSENT DES RAVAGES EXTRAORDINAIRES PARMI LES BULGARES.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup. On rapporte que 6 divisions déboucheront de la plaine par les cols de Katchank et de Kortschou.

LES FAMEUX ÉMIONS DE 3 POUCEES DES FRANÇAIS ACCOMPLISSENT DES RAVAGES EXTRAORDINAIRES PARMI LES BULGARES.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LA GUERRE UN RAYON D'ESPOIR

Les nouvelles des Balkans indiquent que Monastir pourra résister assez longtemps pour permettre la jonction des Anglo-Français avec les Serbes, qui auraient remporté de grands succès à Pristina

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 23 (via Sayville). — De notables succès Bulgares dans la région au sud-est de Pristina, en Serbie, qui ont résulté dans la capture de 8,000 Serbes, de 44 canons et de 22 mitrailleuses, ont été annoncés par les quartiers généraux allemands aujourd'hui.

LA POSITION MILITAIRE DES FRANÇAIS EN MACÉDOINE s'est, paraît-il, améliorée. On dit que les Bulgares se sont retirés sur leurs positions, après une vaine attaque des lignes françaises.

LES FRANÇAIS SEMBLENT AVOIR CONCU LE PLAN D'OCCUPER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE POSITIONS NATURELLEMENT FORTES ET DE PROTÉGER LES LIGNES DE COMMUNICATION LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE.

QUAND UNE ATTAQUE SÉRIEUSE MENACE UNE POSITION, LES FRANÇAIS L'ABANDONNENT, car l'absence complète de bons moyens de transport rend impraticable le déplacement des troupes.

LA CAMPAGNE DE SERBIE DIFFÈRE COMPLÈTEMENT DE CELLE DE FRANCE. On ne se sert des tranchées que temporairement. Le terrain accidenté est propice aux tactiques, et à cet égard, les Français semblent supérieurs aux Bulgares.

LES FAMEUX ÉMIONS DE 3 POUCEES DES FRANÇAIS ACCOMPLISSENT DES RAVAGES EXTRAORDINAIRES PARMI LES BULGARES.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LA GUERRE UN RAYON D'ESPOIR

Les nouvelles des Balkans indiquent que Monastir pourra résister assez longtemps pour permettre la jonction des Anglo-Français avec les Serbes, qui auraient remporté de grands succès à Pristina

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 23 (via Sayville). — De notables succès Bulgares dans la région au sud-est de Pristina, en Serbie, qui ont résulté dans la capture de 8,000 Serbes, de 44 canons et de 22 mitrailleuses, ont été annoncés par les quartiers généraux allemands aujourd'hui.

LA POSITION MILITAIRE DES FRANÇAIS EN MACÉDOINE s'est, paraît-il, améliorée. On dit que les Bulgares se sont retirés sur leurs positions, après une vaine attaque des lignes françaises.

LES FRANÇAIS SEMBLENT AVOIR CONCU LE PLAN D'OCCUPER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE POSITIONS NATURELLEMENT FORTES ET DE PROTÉGER LES LIGNES DE COMMUNICATION LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE.

QUAND UNE ATTAQUE SÉRIEUSE MENACE UNE POSITION, LES FRANÇAIS L'ABANDONNENT, car l'absence complète de bons moyens de transport rend impraticable le déplacement des troupes.

LA CAMPAGNE DE SERBIE DIFFÈRE COMPLÈTEMENT DE CELLE DE FRANCE. On ne se sert des tranchées que temporairement. Le terrain accidenté est propice aux tactiques, et à cet égard, les Français semblent supérieurs aux Bulgares.

LES FAMEUX ÉMIONS DE 3 POUCEES DES FRANÇAIS ACCOMPLISSENT DES RAVAGES EXTRAORDINAIRES PARMI LES BULGARES.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

L'OPINION D'UN JOURNALISTE

ELLE NE SAURAIT PREVALOIR CONTRE CELLE D'UN JUGE, A PLUS FORTE RAISON CONTRE CELLE D'UN LORD, SUR LA SIGNIFICATION D'UN MOT, DECLARE LE JUGE GREENSHIELDS

L'audition de la cause de l'ex-commissaire F. L. Wanklyn contre M. Olivier Asselin, a été reprise ce matin, devant le juge Greenshields, après un ajournement d'une quinzaine.

LES FRANCAIS SEMBLENT AVOIR CONCU LE PLAN D'OCCUPER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE POSITIONS NATURELLEMENT FORTES ET DE PROTÉGER LES LIGNES DE COMMUNICATION LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE.

QUAND UNE ATTAQUE SÉRIEUSE MENACE UNE POSITION, LES FRANÇAIS L'ABANDONNENT, car l'absence complète de bons moyens de transport rend impraticable le déplacement des troupes.

LA CAMPAGNE DE SERBIE DIFFÈRE COMPLÈTEMENT DE CELLE DE FRANCE. On ne se sert des tranchées que temporairement. Le terrain accidenté est propice aux tactiques, et à cet égard, les Français semblent supérieurs aux Bulgares.

LES FAMEUX ÉMIONS DE 3 POUCEES DES FRANÇAIS ACCOMPLISSENT DES RAVAGES EXTRAORDINAIRES PARMI LES BULGARES.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

LES SERBES, dit-on, se concentrent dans la plaine de Kosovo, en vue de prendre l'offensive du côté d'Uskup.

Où Acheter Demain

Vallières KIMONO ECHANTILLON 10 douzaines de Kimonos longs en soie foulard, châle et édrond style empire, et plissés à la taille, garniture de satin, tous des balances de manufacture, valeur jusqu'à 10.00

Dupuis Frères AU RAYON DES LIVRES Le Magasin du Peuple 447 EST, SAINTE-CATHERINE. OUVRAGES CANADIENS, tels que Le Manoir de Villera, par Madame Leprohon, à 25c

PHARMACIE LA "SAVOYANE" Toux Rhumes Les effets curatifs de cette fameuse plante canadienne sont universellement connus. Depuis les premiers temps de la colonie on s'en sert avec succès contre les maladies de la gorge et des poumons.

HORLOGES GRAND'PERE L'horloge Grand'Père est non seulement un cadeau de luxe, mais un cadeau toujours très apprécié. Nous avons un beau choix d'horloges à 35 dollars, qui valent régulièrement 50 dollars.

LE CONGRES DES ARTISANS La quatrième séance du Congrès des Artisans Canadiens-français a été presque entièrement employée à la discussion sérieuse, mais parfois coupée de francs rires, des amendements que le conseil général soumet aux délégués des différentes succursales de la société.

DECES A MONTREAL BEAUDOIN, Clément, 10 mois, enfant de J. B. Beaudoin, commis, rue Brébeuf, 400.

DECES A MONTREAL BEAUPRE, Eugène Minier, 27 ans, femme de Victor Beaupre, facteur des Postes, rue Robitaille, 100.

DECES A MONTREAL BELLE, Louis, 1 an, enfant de François Belle, soldat, rue S.-Catherine, 1350 est.

DECES A MONTREAL BOYTE, Hermeline Tessier, 66 ans, femme de John Boyte, journalier, rue Lévesque, 654.

COUVENT DE SAINT-LAURENT Le service annuel de l'Association des anciennes élèves des religieuses de Sainte-Croix, couvent de Saint-Laurent, sera chanté dans la chapelle de l'Alma-Mater, jeudi, le 25, à neuf heures.